

MOBITECH 2026

Bourse de Mobilité Technique Internationale Dans le cadre d'un projet de recherche en cancérologie

Contact : mobilite@fondation-arc.org

2^{ème} Session 2026 : Date limite de saisie en ligne : **12 octobre 2026 avant 15h**

1. Contexte et champs de l'appel à projets :

En 2025, la Fondation ARC et la Société Française du Cancer (SFC) ont initié un partenariat pour soutenir des courts séjours des personnels de recherche jusqu'à 40 ans, dans des laboratoires d'excellence à l'étranger, avec un objectif technique, technologique et collaboratif.

- La bourse MOBITECH vise à soutenir les mobilités **intégrées à des projets de recherche en cancérologie**.
- L'objectif de la mobilité est d'**acquérir de nouvelles compétences** dans le cadre du projet : apprendre ou utiliser une technique, une technologie ou une méthodologie dans un laboratoire d'excellence à l'international.
- La mobilité peut être justifiée par la **mise en place de nouvelles collaborations** nécessaires pour le projet de recherche.
- La plus-value de la mobilité doit être clairement présentée dans le dossier : plus-value pour le candidat (parcours, carrière) ; plus-value pour le laboratoire d'accueil (intégration des savoir-faire) et plus-value pour le projet de recherche (intégration des résultats de la mobilité.)

Chaque année, deux sessions d'appel à projets sont lancées afin de couvrir des mobilités sur toute l'année

Attention : ne rentrent pas dans le champ de cet appel à projets les mobilités pour assister à un colloque ou un congrès scientifique.

2. Modalités de financement

- La bourse est destinée à couvrir uniquement des frais de mission (déplacements, hébergement et alimentation).
- Durée de la mobilité : jusqu'à 3 mois
- Montant de la bourse : jusqu'à 10 000 €

Le montant accordé sera défini en fonction des conditions de séjour et du budget prévisionnel renseigné dans le dossier. La demande budgétaire ne préfigure en rien le montant qui sera effectivement accordé.

- La bourse sera versée directement au porteur du projet de la mobilité selon les modalités qui lui seront transmises au moment de la notification.
- Prise d'effet (départs) :
 - Session 1 : **entre le 01 juin 2026 et le 31 décembre 2026**
 - Session 2 : **entre le 01 janvier 2027 et le 31 juillet 2027**

3. Critères d'éligibilité et de recevabilité

Critères de recevabilité :

- Le dossier de candidature doit être déposé par la personne qui effectuera la mobilité ("le porteur de projet").
- Le laboratoire d'origine doit être situé en France et le laboratoire d'accueil doit être situé à l'étranger.
- Le dossier doit être dûment renseigné et comporter tous les éléments demandés dont une autorisation de principe du responsable d'équipe du porteur de projet et une autorisation de principe du responsable du laboratoire d'accueil à l'étranger.
- Profils des jeunes chercheurs :
 - Doctorants à toutes les étapes de leur thèse, chercheurs titulaires d'une thèse (postdoctorants ou statutaires), ingénieurs (AI, IE, IR)
 - Ayant jusqu'à 40 ans inclus à la clôture de l'appel à projets
 - Ayant un CDI ou un CDD couvrant la durée de la mobilité (du départ et jusqu'au retour en France).

Critères de recevabilité :

Pour prétendre à cette bourse, les candidats doivent remplir l'un des critères suivants :

Être Lauréat d'une aide individuelle postdoctorat en France Fondation ARC ou d'un financement Passerelle jusqu'à la fin de la mobilité internationale.

Ou

Faire partie du consortium (équipe porteuse ou partenaire) d'un projet soutenu par la Fondation ARC : **en cours de financement** jusqu'à la fin de la mobilité internationale.

[Programme Labellisé Fondation ARC (PGA) - Projet Fondation ARC (PJA) - SIGN'IT - Cancer et vieillissement - Pancréas - Cancers des Adolescents et Jeunes Adultes (AJA) - Leader international en oncologie - Equipes Françaises des projets soutenus par la Fondation ARC dans le cadre des partenariats TRANSCAN, Worldwide Cancer Research (WCR) et ATTRACT.]

Ou

Être adhérent de la SFC à la date de clôture de l'appel à projets.

[L'éligibilité des demandes issues des adhérents SFC sera validée par le bureau de la SFC sur la base de la validité des dates d'adhésion et du respect du champs de l'appel à projets.]

4. Sélection des projets

Modalités de sélection

Les dossiers de candidature sont soumis à expertise par des représentants des instances scientifiques de la Fondation ARC et de la SFC. Chaque demande est expertisée dans le respect de la charte de déontologie et de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établis

par la Fondation ARC. La liste finale des lauréats est validée par la SFC et la Fondation ARC pour décision de financement.

Critères d'expertise

La sélection des lauréats est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le porteur de projet : profil, expérience, motivation, positionnement dans le projet de recherche
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, savoir-faire, justification du laboratoire d'accueil au regard de la compétence recherchée.
- Le projet de recherche dans lequel s'inscrit la mobilité : qualité, pertinence en cancérologie.
- Le projet de mobilité :
 - Plus-value pour le porteur (parcours et compétences), pour le laboratoire d'origine et pour le projet
 - Faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis
 - Cohérence de la demande financière

5. Calendrier de l'appel à projets

	1^{ère} Session	2^{ème} Session
Ouverture de l'appel à projets	13 janvier 2026	12 juin 2026
Date limite de dépôt des dossiers	10 mars 2026	12 octobre 2026
Notification aux porteurs de projets	mi-mai 2026	mi-Décembre 2026
Prise d'effet des mobilités	Entre le 01 juin 2026 et le 31 décembre 2026	Entre le 01 janvier 2027 et le 31 juillet 2027

6. Modalités de soumission

Le dossier de candidature devra être rempli sur la plateforme Internet de la Fondation ARC accessible à l'adresse suivante : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Le dossier complet devra être déposé avant la date et l'heure de clôture de l'appel à projets.

Pour toute question, concernant les critères de l'appel à projets, merci d'envoyer un email à l'adresse suivante : mobilite@fondation-arc.org

Pour toute information technique concernant le dépôt des candidatures sur internet : contactAAP@fondation-arc.org